

Pratiquer l'oral en 4^e :

« Qui a écrit quoi ? »

Emilie ARBEY, Collège Gutenberg

L'objectif de cette activité est d'utiliser l'oral pour que les élèves développent une pensée argumentée autour de 3 textes de philosophes des Lumières. Les élèves doivent émettre des hypothèses sur les auteurs des textes, les justifier et les vérifier.

1) Situation initiale :

Dans un premier temps, les élèves ont prélevé des informations sur les philosophes européens des Lumières en visionnant une capsule vidéo. Ils ont pris des notes sous la forme d'une carte mentale et se sont appuyés sur le manuel pour approfondir les idées principales défendues par les philosophes des Lumières.

L'activité consiste à donner aux élèves 3 textes de philosophes des Lumières. Le paratexte a été supprimé : les élèves n'en connaissent donc pas les auteurs. Ils doivent, à l'écrit, :

- Identifier le thème du texte parmi les propositions données (*Politique, Religion, Economique, Organisation de la société*)
- Dégager, en quelques mots, l'idée principale du texte et expliquer en quoi elle est nouvelle en s'appuyant sur leurs connaissances de la monarchie absolue.
- Emettre une hypothèse sur l'auteur du texte parmi 4 philosophes proposés (*Voltaire, Kant, Rousseau, Montesquieu*)
- Justifier l'hypothèse émise en argumentant.

L'activité proposée est **différenciée** pour permettre à tous les élèves d'accéder aux objectifs de compétence de l'activité : **développer une pensée oralisée argumentée et émettre des hypothèses et les vérifier.**

- Dans le premier niveau, les textes sont simplifiés : ils sont réécrits dans un langage plus simple.
- Dans le deuxième niveau, les textes sont les originaux : les phrases les plus importantes pour la compréhension sont soulignées.
- Dans le troisième niveau, les textes sont les originaux et aucune aide n'est apportée.

Les élèves peuvent choisir leur niveau ou bien je leur propose un niveau par rapport à ce que je connais de l'état actuel de leurs compétences.

- #### 2) L'ENT est utilisé pour permettre aux élèves de s'enregistrer : l'enregistrement est facile et la récupération des travaux est très simple pour l'enseignant (cf. tutoriel).

Les élèves peuvent être seuls pour présenter leur travail ou bien être répartis en duo. Dans ce dernier cas je me suis arrangée pour que certains duos aient émis des hypothèses différentes sur l'auteur du texte afin que le débat permette une argumentation plus riche ainsi qu'une justification des hypothèses plus fournie.

Les consignes pour l'oral sont les suivantes :

- Les élèves choisissent de présenter un texte sur les trois : ils le lisent à voix haute.
- A partir des quelques mots écrits sur leur feuille, les élèves présentent le thème, l'idée principale et disent en quoi cette idée est nouvelle (ils s'appuient sur les connaissances acquises en 5^e sur la monarchie absolue).
- Ils émettent, ensuite, leur hypothèse sur l'auteur du texte et justifient leur choix.

- En cas de duo et d'hypothèses différentes sur l'auteur, les élèves doivent dire à la fin de leur travail oral s'ils restent sur leur choix d'auteur ou bien s'ils se rallient au choix différent de leur camarade et pourquoi.

Les élèves sont informés que ce n'est le bon choix de l'auteur qui prime mais bien l'argumentation qui est mise en place pour justifier leur choix.

3) Quel est l'apport de l'oral ?

L'enregistrement oral permet une **individualisation du travail** qui est difficilement compatible avec un travail oral en classe entière :

- chaque élève peut développer ses compétences orales : il n'est pas gêné pour prendre la parole, il n'a pas peur du regard des autres, il ose.
- chaque élève participe, travaille et développe une argumentation à son niveau, avec son niveau actuel de compétences et de langage.
- chaque élève est, ensuite, écouté par le professeur ce qui permet de repérer les contre-sens et/ou les mécanismes d'analyse mis en place par chacun. Il est possible d'entrer dans le raisonnement des élèves et de comprendre leur mécanisme de réflexion. La correction, qui peut être enregistrée de manière orale par le professeur également, permet d'indiquer les erreurs de raisonnement et d'aider l'élève à en prendre conscience.

L'oral permet la **construction des savoirs** : les élèves se rendent compte qu'ils doivent maîtriser suffisamment les idées principales des quatre philosophes des Lumières pour pouvoir émettre des hypothèses sur l'auteur du texte choisi.

L'oral met en évidence, pour les élèves, la **nécessité d'argumenter**. Lors de la confrontation de leur hypothèse avec celle d'un camarade ou bien lors de l'écoute de leur prestation, les élèves disent prendre conscience de la faiblesse de leur argumentation « *je ne savais plus quoi dire face aux idées de X* » ; « *il avait mieux préparé que moi* » ; « *il avait plus de choses à dire* »... Les élèves prennent conscience à ce moment-là du travail que leurs arguments ne sont pas suffisamment solides ou suffisamment bien construits. Prendre le temps de s'écouter argumenter ou se confronter n'est pas une « perte de temps » : cela permet aux élèves d'entendre leurs incohérences, leurs faiblesses argumentatives ou à l'inverse leurs atouts.

L'oral fait également appel à des multiples compétences qui sont plus difficilement travaillées autrement :

- La **lecture à voix haute**, par exemple, fait partie des compétences à travailler dans le domaine 1 du socle commun de connaissances et de compétences. En classe entière cet exercice met mal à l'aise certains élèves et prend beaucoup de temps si l'on veut faire passer chaque élève.
- Les compétences « **Raisonnement, justifier une démarche et les choix effectués** » peuvent être des compétences difficiles à travailler en classe entière. Dans un échange oral, ce sont souvent les mêmes élèves qui prennent la parole dans un cours dialogué et les autres attendent ; à l'écrit, les élèves peinent à mener cette démarche jusqu'au bout : ils abandonnent souvent après l'émission d'hypothèses et oublient de vérifier ou justifier leurs choix.
- Tous les élèves, même ceux en difficulté, participent et travaillent leurs compétences : l'oral leur semble moins compliqué que l'écrit.

Enfin, et ce n'est pas un atout à négliger : l'oral est ludique. Les élèves se prêtent facilement au jeu, même les plus décrocheurs, et expriment leur impression de ne « pas vraiment travailler ». Ils sont satisfaits de se voir confier un matériel numérique (*ordinateur portable et microphone*) et expriment clairement à la fin de l'activité leur envie de recommencer. Ils ont également hâte de savoir qui sont les auteurs des textes et me pressent de leur donner la bonne réponse avant la séance suivante.

Le professeur, qui jusque-là avait un rôle d'observateur et d'aide technique, est replacé au centre de la classe pour apporter « la bonne » réponse.